

# ALSH FOIX ALAE MERCREDIS

## PROJET PEDAGOGIQUE

2024  
2025



**ALSH Foix – Groupe scolaire Nelson Mandela, Rue Jules Palmade - 09000 Foix**  
**05.61.65.49.30 [alshfoix@francasfoix.fr](mailto:alshfoix@francasfoix.fr)**

# Sommaire

<b>1. Présentation de l'association .....</b>	<b>3</b>
• Historique.....	3
• Projet éducatif .....	4
• Rôles et missions des différents acteurs.....	4
• Projet pédagogique .....	7
• Orientations pédagogiques communes à l'ensemble des structures gérées par l'association.....	8
• Budget général .....	17
<b>2. Présentation de l'équipe pédagogique :.....</b>	<b>18</b>
<b>3. Fonctionnement de l'ALSH et analyse de situation .....</b>	<b>18</b>
• Fonctionnement de l'accueil de loisirs .....	18
• L'accueil des enfants en situation de handicap .....	18
• Description des différents temps .....	19
• Les locaux.....	20
• Déroulement d'une journée.....	22
• Organisation des temps repas : .....	25
ALAE Mercredis / ALSH Vacances.....	25
• Analyse de situation liée aux mercredis et vacances .....	28
<b>4. Objectifs éducatifs/pédagogiques et opérationnels/actions .....</b>	<b>29</b>
<b>5. Activités.....</b>	<b>31</b>
<b>6. Evaluation.....</b>	<b>32</b>
<b>7. Communication .....</b>	<b>34</b>

## I. Présentation de l'association

### • Historique

Mis en place par quelques enseignants volontaires, le Centre de Loisirs a vu le jour à Foix en 1951. La ligue de l'enseignement, le syndicat des enseignants et les éclaireurs laïques de France ont fait partie du « Grand mouvement » ou l'idée de citoyenneté, d'apprentissage à la vie collective s'est concrétisée par la mise en place d'activités éducatives le jeudi puis le mercredi et les vacances.

Les patronages laïques ont été repris par les Francas dont le Projet Educatif est le cadre de référence de toute action menée auprès des enfants ou des jeunes.

C'est dans le sens de la laïcité et le respect de l'individu que les différents responsables ont œuvré et œuvrent encore aujourd'hui.

Le Centre de Loisirs a été organisé et géré pendant plusieurs années par l'Association départementale des Francas. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1997 une Association locale a été créée sous l'intitulé de « Francas de Foix » Foix Enfance. Dans la continuité du travail commencé elle a contribué à gérer le Centre de Loisirs et les Centres de Loisirs Associés aux Ecoles (C.L.A.E.) en assurant la coordination et la direction des actions.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2002, après la dissolution de l'Association Pays de Foix Jeunesse, l'Association des Francas de Foix est devenue « Foix Enfance Jeunesse ».

En mars 2003, création de deux nouveaux C.L.A.E pour la municipalité de Foix (Ecoles des Bruilhols et du Cardié).

En septembre 2004, ouverture de trois C.L.A.E pour la municipalité de Montgailhard (Ecoles du Centre, de Loumet et du Séguela).

A la demande de la ville de Foix, des actions de prévention et d'animation répondant aux besoins des jeunes et de leurs familles sont mises en place et coordonnées par l'Association. Avec la mise en place de l'intercommunalité, l'Association a été amenée à organiser les actions du Centre de Loisirs sur le territoire du Pays de Foix afin de répondre aux besoins des enfants et des familles des différentes communes.

Depuis novembre 2008, l'association s'appelle désormais Les Francas du Pays de Foix (nouveau logo en mars 2009).

Le 1<sup>er</sup> janvier 2011, l'activité Jeunesse a été reprise par le FAJIP (Foix Adolescence Jeunesse Information Prévention), les Francas du Pays de Foix restant membre actif de cette nouvelle association.

En septembre 2011, ouverture des ALAE de Cadirac et du Capitany à Foix. A compter de cette date, toutes les écoles de Foix sont dotées d'un ALAE.

Au 4 septembre 2013, pour donner suite à la réforme des rythmes scolaires, la Communauté de Communes du Pays de Foix a décentralisé l'ALSH des mercredis après-midi sur 5 sites (Courbet, Crampagna, St Jean-de-Verges, St Paul-de-Jarrat et St Pierre-de-Rivière).

Le 6 janvier 2014, ouverture de deux ALAE pour le Syndicat Intercommunal à Vocation Educative de St Jean-de-Verges/Crampagna/Loubières sur les écoles de Crampagna et de St Jean-de-Verges jusqu'au 04/07/2014.

Au 01/09/2016 :

- ⇒ Ouverture de la nouvelle école de Montgailhard regroupant en un seul lieu les deux écoles et ALAE existants.
- ⇒ Décision de la Communauté de Communes du Pays de Foix de centraliser l'ALAE du mercredi après-midi sur le site du groupe scolaire Nelson Mandela.

Au 01/09/2018 dans le cadre du marché avec la Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes, accueil supplémentaire à St Paul-de-Jarrat et au 23/04/2019 deux accueils supplémentaires à Varilhes et Verniolle.

Au 01/09/2022, dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs, gestion de ALAE sur l'école de Saint-Paul-de-Jarrat.

Au 05/07/2023, fermeture de l'école/ALAE des Bruilhols à Foix.

**A ce jour notre association gère :**

- **8 ALAE : Accueils de loisirs associés à l'école sur les communes de Foix (6), de Montgailhard (1) et de Saint-Paul-de-Jarrat (1) et mis en place par les communes respectives.**
- **4 ALSH : Accueils de loisirs sans hébergement mis en place par L'agglo Foix-Varilhes durant les vacances scolaires.**
- **1 ALAE : Accueil de loisirs associé à l'école mis en place par L'agglo Foix-Varilhes durant les mercredis après-midi.**

#### • **Projet éducatif**

Cf Site internet de l'association <http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/>  
*Également disponible sur les différentes structures gérées par notre association.*

#### • **Rôles et missions des différents acteurs**

##### **Une structure associative bien adaptée**

###### Un conseil d'administration

Composé de 11 membres individuels bénévoles élus par les adhérents, parents utilisateurs des services de l'association ou personnes souhaitant s'investir dans une association d'éducation populaire.

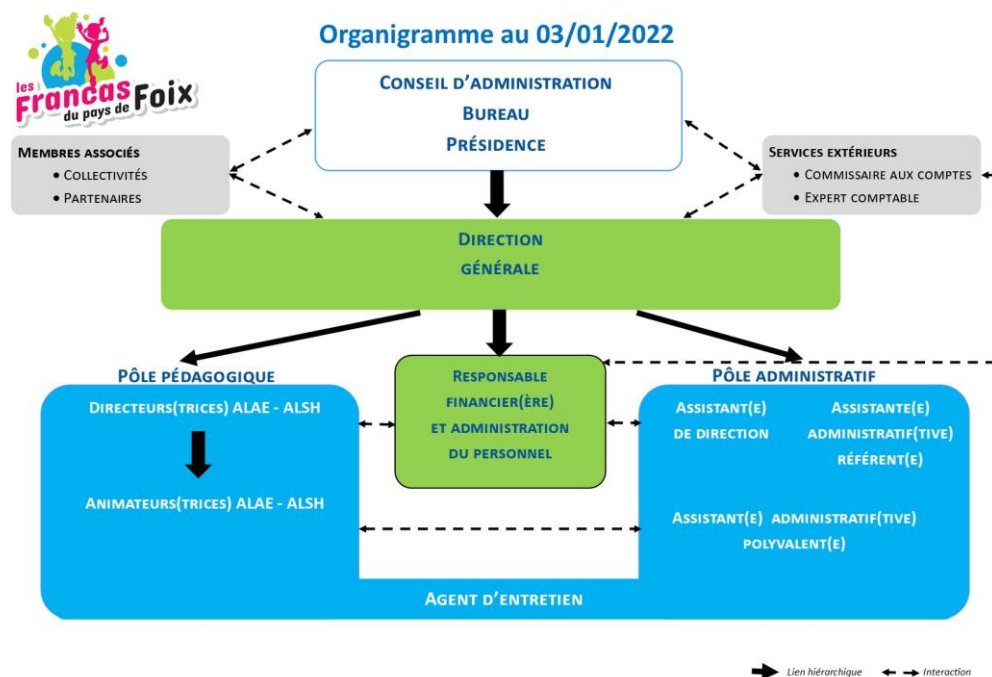
###### Un bureau

Il a pour mission d'administrer l'association. Il a la responsabilité de l'organisation générale de l'activité. Il est composé :

- **D'un président, Nicolas VLERICK**
- **D'une vice-présidente, Sylvie COMBRE RAUSA**
- **D'une trésorière, Sylvie RUFFIE**
- **D'une secrétaire, Claire BENNES**

**Des membres associés se composant de représentants de** collectivités territoriales et de services de l'état. Ils sont invités aux conseils d'administration et aux assemblées générales mais ne possèdent pas de voix délibératives.

## Une équipe professionnelle expérimentée



**Un pôle administratif** qui assure le bon fonctionnement du volet administratif et financier de la structure.

Il est composé :

- **D'une directrice générale, Pascale BLAZY**
- **D'une responsable financière et administration du personnel**
- **De trois secrétaires**

**Un pôle pédagogique** sous la responsabilité de la directrice générale qui coordonne l'ensemble des structures. Il est composé de **directeurs et animateurs ALAE et ALSH**.

### Rôles et missions des directeurs

Les accueils de loisirs ALAE/ALSH sont dotés d'un **directeur** diplômé DEJEPS, BEATEP, BEESAPT, BPJEPS, ou BAFD. Sous le contrôle de la directrice générale, il est responsable de la structure qu'il dirige et garant de son bon fonctionnement. Il impulse une dynamique au sein de l'équipe d'animation qu'il encadre.

### **Pédagogie**

- Il organise l'accueil des enfants et est garant du bon fonctionnement de la structure dont il a la responsabilité ;
- Il est responsable de la sécurité des enfants au sein de l'accueil de loisirs associé à l'école et également lors des sorties.
- Il élabore, avec l'équipe, le projet pédagogique de la structure en lien avec le projet éducatif de l'association et le remet à la directrice générale au début de l'année scolaire ;
- Il contrôle et ajuste les projets d'animation si cela est nécessaire. Il veille à la bonne exécution des tâches et en particulier à la qualité des techniques proposées.
- Il gère une équipe d'animation et est responsable :

- De la mise en œuvre des activités proposées aux enfants,
- De la gestion des conflits (adultes, enfants),
- D'une bonne dynamique de travail.
- Il fait part à la directrice générale, dans les délais les plus courts, de tout dysfonctionnement au niveau des équipes pédagogiques (agents des collectivités travaillant sur les temps ALAE/ALSH ou salariés Francas) ;
- Il organise et mène les réunions d'équipe ;
- Il organise des bilans de fin de période et un bilan en fin d'année afin de se projeter pour l'année scolaire suivante en termes de projets et d'amélioration de fonctionnement ;
- Il participe à la mise en place et à la réalisation des projets transversaux (forums, fêtes de l'association, manifestations spécifiques...) ;
- Il rend compte de sa mission à la directrice générale, de l'évolution de l'accueil mis en place et du suivi de l'équipe pédagogique. Un bilan d'activité écrit doit être rendu à l'issue de chaque période d'entre vacances.
- Il assure le lien entre l'équipe d'animation de l'ALAE/ALSH et la direction de l'Association.

### **Sécurité**

- Il respecte et applique les protocoles sanitaires en vigueur le cas échéant.

### **Communication**

- Il est garant de l'image de l'ALAE/ALSH qu'il dirige ainsi que de l'association pour laquelle il travaille.
- Il communique auprès des parents et des animateurs et des partenaires extérieurs.
- Il affiche les plannings d'activités ou toutes autres informations concernant l'ALAE/ALSH.

### **Formation**

- Il peut être amené à participer à des formations, sur demande de ses responsables, pouvant améliorer l'accueil et le fonctionnement de la structure qu'il dirige.
- Il possède un rôle formateur et de soutien auprès des animateurs et des stagiaires.

### **Administratif**

- Il doit être en possession de toutes les fiches de renseignements des enfants complétées par les familles.
- Il doit suivre et analyser l'évolution de la fréquentation avec afin d'ajuster l'encadrement en fonction de la réglementation en vigueur.
- Il doit contrôler les autorisations de départ des enfants.
- Il doit vérifier les contre-indications médicales et leur suivi, s'informer et informer l'équipes des PAI existants sur l'école, assurer une communication pertinente des problèmes médicaux et allergies divers.
- Il doit faire un compte rendu de la composition et de l'organisation des repas afin que la directrice générale puisse effectuer un travail auprès de l'économiste ou du traiteur dans l'objectif d'améliorer la qualité des repas.
- Il contrôle les fiches de présences mensuelles du personnel en fonction du planning établi.

## **Rôles et missions des animateurs**

**Les animateurs ALAE/ALSH**, à temps partiel, diplômés BAFA, BAPAAT, CAP Petite Enfance et non diplômés. Placés sous le contrôle du directeur de l'ALAE/ALSH, ils sont garants de la sécurité morale, affective et physique des enfants qui leur sont confiés. Ils sont à leur écoute et à celle de leurs parents. Ils établissent une relation de confiance auprès d'eux.

### **Pédagogie**

- Il participe à l'élaboration du projet pédagogique et est garant de ses projets d'activités ;
- Il travaille en équipe afin d'échanger, de réguler et de construire ensemble.
- Il doit être en mesure d'impulser des idées, des projets...
- Il est en relation avec l'équipe enseignante et participe à la construction de projets en commun.
- Il aide les enfants à monter leurs propres projets.
- Il favorise l'autonomie chez l'enfant en apportant un soutien et une aide dans les gestes quotidiens.
- Il sensibilise les enfants au respect, à la notion de partage.
- Il est à l'écoute des enfants, de ses besoins et de son rythme.
- Il apprend aux enfants à accepter les différences et les sensibilise à la notion de discrimination.
- Il accompagne l'enfant dans sa construction de futur citoyen.
- Il doit avoir un esprit dynamique, une tenue décente et adaptée et est tenu de montrer l'exemple dans son attitude, son langage, ses comportements...
- Il doit organiser le temps d'accueil de l'enfant de sorte que celui-ci soit un moment agréable, éducatif, constructif et ludique tout en donnant la possibilité aux enfants de faire leurs propres choix.
- Il participe à la mise en place et à la réalisation des projets transversaux (forums, fêtes de l'association, manifestations spécifiques...).

### **Sécurité**

- Il est responsable des enfants qui lui sont confiés.
- Il veille à la sécurité affective, physique et morale de l'enfant et établit une relation de confiance.
- Il s'assure de la présence et de la sécurité des enfants inscrits à l'ALAE/ALSH, ainsi que des sorties.
- Il sensibilise les enfants aux règles de vie, au respect des autres et du matériel.
- Il contrôle, pour la sécurité des enfants, le matériel pédagogique utilisé.

### **Communication**

- Il informe les parents des événements vécus par leur enfant sur le temps ALAE/ALSH.
- Il doit veiller à faire passer toutes informations importantes au sein de l'équipe pédagogique afin de garantir une communication et un travail de qualité.
- Il communique sur la vie de l'association et de la structure sur laquelle il travaille.

### **Formation**

- Il se forme en participant à des formations internes liées au métier de l'animation.
- Il aide et soutient les stagiaires.

## **• Projet pédagogique**

Le projet pédagogique est un document obligatoire et indispensable construit par l'équipe d'animation. Il est conçu comme un contrat entre l'équipe pédagogique et les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long

de l'action. Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Dans sa construction, les équipes d'animation de nos structures tiendront compte du projet éducatif de l'association, des orientations communes et des Projets Educatifs De Territoires.

- **Orientations pédagogiques communes à l'ensemble des structures gérées par l'association**

Ces orientations instaurent une cohérence et créent une dynamique entre les différentes structures.

- Conformément à la commande de la collectivité dans le cadre du marché qui nous lie, il est proposé aux enfants des activités autour de la thématique de la citoyenneté, du principe de laïcité et de l'éducation à l'environnement.

## EDUCATION A LA CITOYENNETE ET AU PRINCIPE DE LAÏCITE ET EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

### Préambule

#### Extrait du projet éducatif :

« ... contribuer dès l'enfance, à la formation du futur citoyen. C'est en se confrontant aux autres que l'enfant se construit et structure ses relations sociales par l'apprentissage de responsabilités individuelles et collectives, par la pratique de solidarité en favorisant des attitudes solidaires d'abord entre pairs mais aussi entre générations et en partenariat avec des associations humanitaires et par l'entraînement à la vie démocratique ... ».



#### « On ne naît pas citoyen, on le devient » Baruch Spinoza

**La citoyenneté** : il est essentiel, pour se construire en adulte libre, de prendre conscience de la société dans laquelle on vit, afin d'avoir une attitude responsable face aux autres et face à l'environnement, le milieu dans lequel on évolue. L'éducation à la citoyenneté est inhérente à cette prise de conscience. Apprendre à vivre ensemble tout en s'épanouissant, s'émancipant et en ayant accès à la culture et au savoir telles sont les valeurs que nous défendons.

**Le respect de soi, des autres et de l'environnement** : l'enfant a besoin d'être reconnu, il est une personne à part entière qui a le droit au respect, mais il doit également se respecter, respecter les autres et respecter l'environnement dans lequel il évolue.

**La cohésion de groupe** : sensibiliser les enfants à la tolérance, à la solidarité, à l'entraide, à la laïcité et au respect. Mettre en place des activités ludiques ainsi que des temps de discussion, de manière formelle mais aussi de façon spontanée, avec les enfants qui amènent et entraînent une sensibilisation à ces valeurs. Favoriser les actions où les enfants d'âges différents pratiquent ensemble des activités, des jeux, au cours desquels ils partagent leurs compétences pour réaliser des œuvres collectives.

**Intégration et prise en compte des difficultés de chacun** ainsi que du handicap en proposant des activités qui permettent à chacun en fonction de ses capacités, de son envie, d'intégrer le groupe à part entière, de ne pas être tenu à l'écart. Être d'autant plus à l'écoute



des besoins et envies de chacun, pour permettre à chacun de trouver sa place au sein de la collectivité.

Instaurer un fonctionnement démocratique : certaines décisions ne relèvent pas uniquement de l'équipe d'animation, être à l'écoute c'est savoir prendre en considération les attentes de chacun. Des temps seront mis en place afin que chacun puisse s'exprimer collectivement : temps de parole en fin d'activités, temps de parole formalisé, mise en place de délégués ALAE. **« Pour construire un projet de société, n'ayons pas peur d'affirmer nos valeurs et dire que la liberté c'est l'émancipation » Henri Pena-Ruiz**

La laïcité est un principe de droit inscrit dans la constitution de notre république. Elle est aussi une valeur de civilisation, fruit d'une longue histoire marquée par de durs combats pour accéder à un « vivre-ensemble » harmonieux dans le respect réciproque des convictions individuelles. L'enjeu de faire vivre le principe de laïcité au quotidien est bien de permettre, à tous les enfants et aux jeunes, de bénéficier d'une action éducative de qualité qui valorise la diversité des cultures au service du vivre-ensemble et la participation des enfants à la construction de leurs loisirs. Pour permettre une meilleure connaissance de l'autre nous continuerons à mettre en place par exemple des activités coopératives ludiques et variées qui vont permettre d'une part, d'identifier les préjugés, les discriminations, de comprendre et de faire comprendre ce qui les provoque, et d'autre part de déceler ce qui entraîne des situations d'exclusion. L'équipe d'animation adoptera « une attitude laïque » basée sur le respect de l'autre et de ses différences qui permet de favoriser l'autonomie des enfants, leur construction citoyenne et leur capacité d'écoute et d'ouverture. Par « attitude laïque » il faut comprendre la cohérence entre les convictions initiales et les actions menées, la prise en compte des avis de tous et le respect d'autrui.

**L'éducation à la citoyenneté et au principe de laïcité et l'éducation à l'environnement seront développées en 3 axes.**

### **AXE I - « L'ENFANT » LA PRISE DE CONSCIENCE DE SOI**

#### **APPRENDRE AUX ENFANTS A PRENDRE LEUR PLACE DANS LE GROUPE**

##### **Objectifs et compétences développés**

- Leur apprendre à s'exprimer, à exposer leur point de vue en prenant en compte et en respectant les propos des autres ;
- Leur apprendre à prendre part à un débat ;
- Leur apprendre à argumenter leurs choix ;
- Leur apprendre à développer leur curiosité/autonomie ;
- Leur apprendre à expliquer et confronter leur point de vue ;
- Leur apprendre à élargir leur manière de voir ou de penser ;
- Leur apprendre à prendre et changer de position ;
- Leur apprendre à développer leur estime de soi ;
- Leur permettre de prendre des initiatives ;
- Leur permettre de s'impliquer dans des projets ;
- Leur permettre d'être acteurs de leurs loisirs ;



- Leur donner de vraies responsabilités et leur permettre de comprendre la place qu'ils occupent.

### **Exemples d'activités qui seront mises en place ou reconduites par les équipes d'animation sur les différentes structures :**

- Activités artistiques et d'expression : théâtre, mîmes, théâtre d'impro, théâtre de marionnettes, chorale, contes, lecture, écriture, dessin, danse, WEB TV, émissions radio (partenariat avec Radio transparence) ... les enfants se produisent devant les parents et les copains, devant les festivaliers lors du festival d'enfant ;
- Ateliers discussions à visée philosophique sur des thèmes tels que l'égalité fille/garçon, le droit de s'exprimer, la liberté, le droit à la vie privée, le respect des différences, le racisme, la solidarité, la guerre et la paix, la religion et la laïcité, la justice et l'injustice ;
- Grands jeux de rôles et d'énigmes (les enfants incarnent un personnage qu'ils ont choisi) ;
- Constitution d'un groupe de petits journalistes en vue d'articles pour le blog des enfants, journal ou carnet de bord de l'ALAE ;
- Réalisation de productions citoyennes (sculptures, dessins...). Exemples : représentations de la citoyenneté, à travers l'art, vue par les enfants, représentations des valeurs de l'olympisme et des valeurs du sport vues par les enfants ;
- Partenariat avec le Festival Résistances (visionnage de courts métrages, échanges et participation des enfants à la programmation jeune public et au jury des enfants) ;
- Mise en place d'inter ALAE autour d'activités diverses ;
- Fabrication d'un livret "Je me présente" sur lequel les enfants font part de leurs centres d'intérêts ;
- Temps de bilan avec les enfants. En fin de séquence d'animation et de semaine, les enfants s'expriment ;
- Mise en place d'un conseil de délégués ALAE (du CP au CM2) qui se réunit tous les deux mois pour la prise de décisions collectives ;
- Projets d'enfants, les enfants sont acteurs de leurs loisirs : permettre aux enfants de devenir acteurs de leurs loisirs, c'est les associer à l'organisation de leur lieu de vie. C'est leur permettre de vivre et d'agir avec d'autres enfants dans le cadre de projets dans lesquels ils peuvent trouver leur place. Le rôle de l'adulte est d'accompagner l'enfant et non de décider de tout à sa place. Tout au long de l'année, les enfants, en groupes, imaginent et choisissent leurs propres activités (matériel nécessaire, lieu, nombre d'enfants...). Pour cela ils sont accompagnés par leurs animateurs. Exemples de projets d'enfants : réalisation d'un grand jeu, danse, tournois de jeux de société, ateliers créatifs, carnaval, projet vidéo, création d'un livre et de jeux de cartes, « C'est moi qui décide ! », les enfants décident de leur après-midi et proposent un planning d'activités, activités et spectacles pour le Festival des enfants ;
- Les enfants sont acteurs de leur festival (stands tenus par les enfants, spectacles d'enfants, réalisation d'objets pour le marché d'été) ;
- Participation aux événements locaux en lien notamment avec les associations de quartier (Cadirac - Foix) et le conseil citoyen ;
- Les enfants sont associés à l'installation et au rangement de l'activité ;
- Implication des enfants dans l'élaboration des règles de vie sous forme de jeux ;
- Participation de l'association à la Fête du Jeu organisée par les ludothèques de L'agglomération Foix-Varilhes ;
- Participation de l'association au collectif d'organisation du Carnaval à Foix (animation, fabrication de Monsieur Carnaval, réalisation du jugement, fabrication de petits chars et de costumes...).

## AXE II - « L'ENFANT DANS LE GROUPE, SES RELATIONS AUX AUTRES » LA PRISE DE CONSCIENCE DES AUTRES

### SENSIBILISER LES ENFANTS AU PRINCIPE D'EGALITE ET D'ACCEPTATION DE L'AUTRE

#### Objectifs et compétences développés

- Lutter contre les stéréotypes et les stigmatisations ;
- Développer une culture de l'égalité ;
- Renforcer l'égalité fille/garçon depuis le plus jeune âge ;
- Développer un regard positif sur les différences ;
- Sensibiliser les enfants à la discrimination ;
- Prévenir des violences et du harcèlement ;
- Favoriser une ouverture culturelle ;
- Eduquer contre le racisme et l'antisémitisme ;
- Développer le respect et la solidarité ;
- Développer les liens intergénérationnels.



#### EXEMPLES D'ACTIVITES QUI SERONT MISES EN PLACE OU RECONDUITES PAR LES EQUIPES D'ANIMATION SUR LES DIFFERENTES STRUCTURES :

- Projets intergénérationnels avec les CCAS de chaque collectivité et les EHPADS du territoire : envois de cartes pour les fêtes de fin d'année, échanges de courriers, activités partagées, lotos, repas avec les aînés du village... ;
- Participation à la rentrée solidaire (solidarité laïque) et collecte de matériel scolaire pour les enfants du Cameroun ;
- Partenariats avec des associations humanitaires... par exemple : participation à la collecte de jouets au profit des Restos du Cœur, visite des locaux, intervention des Restos du Cœur sur l'ensemble de nos structures pour présenter leur association, vente d'objets réalisés par les enfants lors du festival des enfants, participation avec l'école de Cadirac, l'association de Quartier et les Cadirock à une chorale pour l'organisation d'un concert au profit des Restos du Cœur... ;
- Réalisation de projets communs à toutes les tranches d'âges (jardin, jeux, danse...) ;
- Mise en place d'activités sur « Les droits des enfants » pour sensibiliser les enfants à leur droit de manière ludique au travers notamment de différents supports artistiques et d'expression et par le biais de partenariats ;
- Action de solidarité au profit du service de pédiatrie du CHIVA. L'objectif : changer le regard qu'ont les enfants sur l'hôpital et ainsi dédramatiser l'entrée dans ce service, aider à la participation de projets pour améliorer le quotidien des enfants accueillis. Intervention auprès des enfants du service de pédiatrie avec manipulation d'instruments (tensiomètre, stéthoscope... à l'aide d'un doudou, explication du service...). Les enfants ont réalisé un tableau pour décorer le hall du service de pédiatrie, fabriqué et conçu des "tutos" pour des activités adaptées aux enfants hospitalisés ;
- Mise en place d'ateliers, d'activités pour renforcer l'égalité fille/garçon : projets d'enfants et activités mixtes, débats/ateliers philo, faire venir un intervenant comme le CIDFF ou un membre du corps médical pour évoquer la notion d'intimité, le respect

du corps de l'autre. Proposer des saynètes de théâtre, réaliser des affiches sur la vision des enfants de l'égalité fille/garçon. Mise en place d'une formation pour les équipes d'animation avec l'association Artemisia (bureau d'étude et organisme de formation agréé et qualifié Qualiopi) afin de former et d'accompagner les animateurs à la prise en compte de l'égalité des genres dans leurs postures professionnelles...

### **AXE III - « L'ENFANT ET SON ENVIRONNEMENT » LA PRISE DE CONSCIENCE DE SON ENVIRONNEMENT**

#### **PERMETTRE A L'ENFANT DE S'APPROPRIER SON ENVIRONNEMENT**

##### **Objectifs et compétences développés**

###### **Apprendre à le connaître et à le comprendre**

- Se questionner sur le passé ;
- Stimuler sons sens de l'observation, son imagination ;
- S'éveiller à la nature ;
- Susciter l'envie d'être dehors, de découvrir le milieu naturel.

###### **Apprendre à le protéger et à le respecter**

- Développer des gestes éco - citoyens.

###### **Sensibiliser au développement durable**

- Comprendre les enjeux environnementaux.

###### **Impliquer les enfants dans la vie de l'ALAE et de leur territoire**

- Leur permettre de s'impliquer dans leur ALAE, dans leur quartier, dans leur ville, dans leur village, dans leur territoire.



##### **EXEMPLES D'ACTIVITES QUI SERONT MISES EN PLACE PAR LES EQUIPES D'ANIMATION SUR LES DIFFERENTES STRUCTURES :**

- L'ensemble de nos structures adhèrent au dispositif « centre A'ERE » (anciennement Eco-Centre) mis en place sur le département par l'association départementale des Francas. Ce dispositif propose un projet global où l'environnement et le développement durable ont une place centrale. Il développe un programme d'éducation à l'environnement significatif, régulier et innovant ;
- Mise en place de projets pour embellir le territoire en partenariat avec les collectivités ;
- Découverte de l'environnement proche, de la faune, de la flore, balades à proximité ;
- Amener les enfants à découvrir, comprendre le monde qui les entoure, les questionner sur leurs conditions d'acteurs ;
- Découverte du patrimoine : par exemple participation à une exposition photo avec le conseil citoyen de Foix ;
- Partenariat avec « Les Amis des Forges » : découverte de vieux métiers, d'objets anciens et traditionnels ;
- Mise en place d'une brigade du tri, actions de nettoyage à proximité de la structure d'accueil ;
- Participation de l'association aux manifestations en lien avec l'éducation à l'environnement comme le Festival "Graines de mômes" et « La journée mondiale de l'eau » (SMDEA) ;
- Ramassage des déchets dans l'environnement proche de l'accueil de loisirs ;

- Activités sur les Saisons ;
- Suscitez l'envie de faire des activités « dehors », en plein air ;
- Fabrication de mangeoires, de nichoirs, d'hôtels à insectes ;
- Activités autour du jardinage ;
- Activités sur la nature ;
- Activités avec des matériaux de récupération et des matériaux naturels ;
- Jeux et activités ludiques sur le tri des déchets, activités upcycling : fabrication d'objets neufs avec des objets recyclés ;
- Débats et discussions sur l'environnement ;
- Fabrication de produits naturels (savon, dentifrice...) ;
- Sensibilisation aux produits locaux à travers l'élaboration d'un menu par les enfants pour l'ensemble des cantines de Foix et visite de la cuisine centrale de Foix ;
- Découverte des différentes institutions et des valeurs de la République...

Pour toutes ces activités nous serons amenés à solliciter des partenaires comme La Ressourcerie, Lien sauvage, le SMECTOM, l'Association des Naturalistes Ariègeois et conservatoire, Foix Terre d'Histoire, Le conseil citoyen de Foix, l'École de pêche du Pays de Foix, la Fédération de l'Ariège pour la pêche et la protection du milieu aquatique, les Francas de l'Ariège, les Amis des Forges ...

## AUTRES ORIENTATIONS COMMUNES

### RELATIONS AVEC LES EQUIPES ENSEIGNANTES

Afin qu'il y ait une cohérence et une continuité éducative entre les différents temps de vie de l'enfant, nous échangeons et travaillons au quotidien avec les équipes enseignantes sur nos projets, nos fonctionnements, les enfants et des problématiques partagées telles que les règles de vie, la mise en place du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité), une articulation entre les temps scolaires et périscolaires (pause méridienne, sieste, temps de transition...).

Cette collaboration peut également déboucher sur des actions éducatives et pédagogiques (projets d'animations, projets d'activités partagées sur le temps APC (Activités Pédagogiques Complémentaires).

Des temps de concertation et d'échanges réguliers entre les directeurs(trices) des écoles et les directeurs(trices) des ALAE sont instaurés.



### EXEMPLES DE PARTENARIATS

- Fêtes en commun
- Fêtes de rentrée et de fin d'année
- Fête de printemps
- Kermesses
- Projets en communs : jardinage, sophrologie, jeux d'opposition, réalisation d'une exposition, participation à la semaine olympique organisée par les éducateurs sportifs de la mairie de Foix, visite du PAAJIP, classe/ALAE semaine transplantée kayak (ALAE Foix).

## RELATIONS AVEC LES PARENTS

Dans le cadre d'une démarche de coéducation et afin d'associer les parents à la vie de nos accueils de loisirs, nous effectuons un travail autour de la relation avec les familles. Ce travail consiste à informer, associer et impliquer davantage les parents dans la vie de l'association et des différentes structures. Nous favorisons depuis toujours les liens avec les familles, notamment...



- En communiquant sur nos projets, notre organisation, le fonctionnement et les activités des structures ;
- En formalisant des temps d'échanges deux fois par an (présentation de l'ALAE et présentation des projets...) ;
- En les conviant à des moments conviviaux et festifs (journées portes ouvertes, spectacles entre chaque période de vacances et en fin d'année scolaire, Festival des enfants...) et à partager une activité (jeux, jardinage, décoration pour le carnaval...) ;
- En les encourageant à s'impliquer dans nos structures (partage de savoir-faire, organisation de manifestations...) ;
- En soutenant les initiatives collectives d'associations de parents et/ou de parents délégués (organisation de manifestations éducatives...).

### Exemple de projet partagé :

**GRAND DEFI "VIVEZ BOUGEZ"**, projet à l'initiative de la DRAJES, de l'ARS Occitanie et de l'Institut régional du cancer de Montpellier... animé par la SDJES de l'Ariège et qui a pour objectif de sensibiliser les familles à l'importance d'une pratique physique régulière et de faire prendre conscience, de façon ludique, aux enfants, de l'intérêt d'être actif pour la santé.

Pendant 1 mois, à chaque activité physique pratiquée des cubes énergie ont été cumulés à l'école, sur le temps péri et extrascolaire, dans les associations sportives et lors d'activités en famille.

Des événements ont été organisés afin d'inviter les parents à cumuler les cubes énergie avec leurs enfants : des activités physiques ont été proposées sur les ALAE (jeux sportifs, jeux d'expression, kermesse...) ainsi que des activités avec des partenaires (judo avec le Dojo de Foix, zumba avec Zumba Delphine Ariège et athlétisme avec Entente Athlétique Pays de Foix...)

## LES PARCOURS EDUCATIFS ET LES PARTENARIATS

Les parcours éducatifs sont des activités qui visent à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives et aux loisirs éducatifs en fonction de leur âge.

En lien direct avec le projet éducatif, les projets pédagogiques, les projets d'école, les PEDT (Projets Educatifs De Territoires).

Ces ateliers fonctionnent par cycles, avec un engagement des enfants. Ils ont lieu sur différents temps (périscolaire, scolaire APC, extrascolaire).

Ils sont animés par nos équipes, par des enseignants, par des parents, par des bénévoles, par des associations locales, par des services des collectivités et des prestataires.

### **EXEMPLES DE PARTENARIATS AVEC LES ASSOCIATIONS SPORTIVES ET LES PRESTATAIRES**

- Boxe anglaise « Boxe attitude »
- Comité départemental de handball
- Dojo de Foix
- Dojo de Verniolle
- Ecole de pêche Foix-Montgailhard
- Entente Athlétique Pays de Foix
- Judo club Saint-Paul-de-Jarrat
- Pays de Foix Basket
- Rythmique Club du Comté de Foix-Montgailhard (GRS)
- FAC Gym Foix
- Tennis club de Foix
- Tennis club du Pic
- Tennis club de Verniolle
- L'USF-Ecole de rugby Barguilhère – Pays de Foix Séronnais
- Comité Départemental de rugby
- Le Mouv Fuxéen (gym douce)
- Les Joyeux Pétanqueurs de Montgailhard
- Zumba Delphine Ariège
- Foix Canoë Kayak Eau Vives
- Tarascon Foix Volley-ball



### **EXEMPLES DE PARTENARIATS AVEC LES ASSOCIATIONS CULTURELLES, ARTISTIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES ET LES PRESTATAIRES**

- Arbosphère (grimpe d'arbres et éducation à l'environnement)
- Lien sauvage
- CIDFF Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles
- Caméra au Poing
- Conseil citoyen de Foix
- Festival Résistances
- Foix Avenir (association des commerçants)
- Foix Terre d'Histoire
- L'accent (atelier d'écriture)
- Le Relais de poche
- Cirqu'en brousse
- Cirque catapulte
- La compagnie « Le théâtre de la terre »
- La Ligue de l'enseignement
- La Ressourcerie

- Association Naturaliste de l'Ariège et conservatoire d'espaces naturels d'Ariège
- Les Restos du Cœur
- L'APF France Handicap
- L'UNICEF
- L'Estive
- Le Relais de Poche
- Les Francas de l'Ariège
- PAAJIP Pôle Agglomération Adolescence Jeunesse Information Prévention
- Pôle artistique et culturel du Petit Prince
- C.I.A Danse Country
- Service de pédiatrie du CHIVA
- Radio transparence
- Associations des parents d'élèves
- Vivre en harmonie 09
- Sophro Jolie (sophrologie)...



### EXEMPLES DE PARTENARIATS AVEC LES SERVICES DES COLLECTIVITES

- Bleu Printemps, résidence autonomie L'agglomération Foix-Varilhes
- Centre Communal d'Action Sociale de Foix, Montgailhard et Saint-Paul-de-Jarrat
- Cuisine centrale de Foix
- EHPAD de Bellissen à Foix (maison de retraite et accueil de jour)
- EPHAD de Verniolle « Le château »
- Ludothèques L'agglomération Foix-Varilhes (sites de Ferrières et de Varilhes)
- Médiathèques L'agglomération Foix-Varilhes (sites de Foix, St Paul-de-Jarrat et Varilhes)
- Mairie de Foix (semaine olympique, classe/ALAE transplantée kayak..)
- Mairie de St Paul-de-Jarrat (projet jardin, CCAS..)
- Mairie de Montgailhard (projet CCAS...)



➤ **Actions socio-éducatives et culturelles** afin d'initier l'envie de faire, d'apprendre, de découvrir et de sensibiliser l'esprit critique chez l'enfant :

- Participation des enfants à l'organisation du 12ème Festival des enfants (samedi 14 juin 2025). Les enfants sont acteurs du festival (projet d'enfants).
- Participation des enfants à la 1<sup>ère</sup> édition du Festival du jeu qui aura lieu à Varilhes les 23 et 24 avril 2025. La première journée sera ouverte à tous les publics de 3 à 11 ans. Et la 2<sup>ème</sup> journée sera réservée aux enfants qui fréquenteront ce jour-là les accueils de loisirs de L'agglomération Foix-Varilhes.
- Afin de permettre la continuité éducative sur le territoire, mise en place de **partenariats et de passerelles avec les établissements du pôle petite enfance de**



**L'agglo Foix-Varilhes pour les enfants de moins de 3 ans et avec le PAAJIP pour les jeunes à partir du collège.**

### **Continuité du travail autour de l'aménagement du temps de l'enfant et de la relation aux familles**

*Réflexion autour de l'aménagement du temps de l'enfant sur toutes les structures ALAE/ALSH et plus précisément sur le temps de la pause méridienne pour les ALAE, afin de respecter le bien-être de l'enfant, son rythme, ses besoins et sa singularité au sein du collectif. Pour cela, sur chacune de nos structures, nous allons nous interroger sur le choix des activités proposées (objectifs, pertinence...) et sur les aménagements d'espaces accessibles, en y associant et en échangeant avec les équipes enseignantes (temps de transition, emploi du temps...) pour la continuité et la cohérence éducative.*

*Relation aux familles et place des parents dans nos accueils de loisirs*

Nous favorisons les liens avec les familles :

- En communiquant sur nos projets, notre organisation, le fonctionnement et les activités des structures, notamment lors de réunions formalisées avec les familles.
- En conviant les familles à des moments conviviaux (journées portes ouvertes, spectacles entre chaque période de vacances et en fin d'année scolaire, Festival des enfants, partage d'activités...).
- En encourageant les familles à s'impliquer dans nos structures (partage de savoir-faire, organisation de manifestations...).

Nous envisageons d'aller plus loin en créant une instance sous forme d'un comité de parents bénévoles afin de donner une lecture plus claire aux familles sur le fonctionnement de l'association et de chaque accueil de loisirs et sur les différents projets afin d'offrir un espace et de la place à ceux qui le souhaitent.

Dans le cadre d'une démarche de coéducation et afin d'associer les parents à la vie de nos accueils de loisirs, nous effectuons un travail autour de la relation avec les familles. Ce travail consiste à informer, associer et impliquer davantage les parents dans la vie de l'association et des différentes structures. Nous mettons en place des actions autour de l'accompagnement à la parentalité, en lien avec le PEDT des collectivités de Foix, de Montgailhard et de Saint-Paul-de-Jarrat et de L'agglo Foix-Varilhes.

- **Budget général**

Un budget pour les achats pédagogiques est alloué aux directeurs ALAE/ALSH.



## 2. Présentation de l'équipe pédagogique :

NOM PRENOM	FONCTION	DIPLOMES
<b>RIBEIRO Pascale</b>	Directrice référente	BPJEPS Loisirs Tous Publics
<b>CAUJOLLE Caroline</b>	Directrice (mercredis et vacances)	BPJEPS Loisirs Tous Publics

L'équipe d'animation est composée de directeurs diplômés, d'animateurs permanents diplômés, d'animateurs saisonniers et d'animateurs stagiaires.

## 3. Fonctionnement de l'ALSH et analyse de situation

### • Fonctionnement de l'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs des mercredis après-midi et des vacances est mis en place par L'agglomération Foix-Varilhes. Il est organisé par notre association. Il accueille à Foix les enfants âgés de 3 à 11 ans. Le lieu d'accueil est scindé en deux bâtiments, l'un pour les enfants âgés de moins de 6 ans et l'autre pour les enfants âgés de plus de 6 ans. Il est ouvert les mercredis de 11h30 à 18h30 et durant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 (sauf jours fériés).

### • L'accueil des enfants en situation de handicap

Au-delà de la loi du 11 février de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées rappelle clairement dans son titre premier, article 2 que « l'action poursuivie vise à assurer l'accès de l'enfant, de l'adolescent ou de l'adulte handicapé aux institutions ouvertes à l'ensemble de la population et son maintien dans un cadre ordinaire de scolarité, de travail et de vie ». Nous portons une attention toute particulière à l'accueil des enfants en situation de handicap dans nos accueils de loisirs.

Cela se traduit concrètement au quotidien :

- Par la mise en place d'un Protocole d'Accueil Individualisé (en prenant connaissance et en adaptant le projet d'accueil individualisé déjà mis en place par l'établissement scolaire le cas échéant) entre les familles, l'enfant et le directeur de la structure afin de prendre en compte les besoins particuliers (médicaux, sanitaires...);
- En adaptant nos projets d'animations et d'activités et en les rendant accessibles à tous ;
- En se rapprochant de dispositifs tels celui d'Optimus (mis en place par les PEP 09) qui visent à favoriser l'accès aux loisirs pour les enfants en situation de handicap ;
- En travaillant avec les éducateurs des structures de l'UEEA (Unité d'Enseignement en Élémentaire Autisme) et de l'UEMA (Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme) ;
- En continuant à sensibiliser et à former l'ensemble de nos personnels aux différents types de handicaps et aux postures à adopter.

- **Description des différents temps**

**Pour les mercredis**

<b>11h00/11h30</b>	Deux animateurs (désignés par avance) se chargent avec la liste d'installer la salle de repos.
<b>11h15/12h30</b>	Ramassage des enfants par un transporteur avec nos salariés sur les différentes écoles du Pays de Foix.
<b>A partir de 12h15</b>	Accueil des enfants arrivés avec leurs parents.
<b>12h00/12h30</b>	Accueil des enfants arrivés avec le bus et appel.
<b>12h45</b>	Repas des maternelles et des élémentaires, temps convivial et éducatif.
<b>13h30/14h00</b>	Départ avec leur famille des enfants ne restant pas l'après-midi. Repos pour les petits, temps calme et libre pour les autres.
<b>14h15/16h30</b>	Activités.
<b>16h30</b>	Goûter des maternelles et des élémentaires.
<b>17h00/18h30</b>	Continuité des activités en cours, petits ateliers, jeux libres, jeux de société.

Départ échelonné des enfants, le directeur accueille au portail les parents et demande aux animateurs de préparer l'enfant afin de le conduire au portail.

**Organisation des ramassages le mercredi midi**

	<b>HEURE ET LIEU DE DEPART</b>	<b>MODE DE TRANSPORT</b>	<b>PARCOURS</b>
<b>LIGNE 1</b>	11H10 ALSH NELSON MANDELA	TRANSPORTEUR	LUCIEN GORON FOIX FERRIERES
<b>LIGNE 2</b>	11H10 ALSH NELSON MANDELA	TRANSPORTEUR	PARMENTIER FOIX CARDIE FOIX
<b>LIGNE 3</b>	11H30 ALSH NELSON MANDELA	TRANSPORTEUR	MONTOULIEU MONTGAILHARD SAINT-PAUL-DE-JARRAT
<b>LIGNE 4</b>	11H10 ALSH NELSON MANDELA	TRANSPORTEUR	SAINT-JEAN-DE-VERGES PAUL BERT
<b>LIGNE 5</b>	11H10 ALSH NELSON MANDELA	TRANSPORTEUR	CADIRAC SERRES-SUR-ARGET SAINT-PIERRE-DE-RIVIERE

Les animateurs, lors des ramassages, veilleront à la sécurité des enfants (lors des déplacements à pied, dans les bus...). Les parents peuvent transmettre des informations concernant leurs enfants, soit par téléphone ou par mail au siège administratif au plus tard le matin même et/ou également par l'intermédiaire de la personne référente de l'accueil sur chaque école.



## Pour les vacances

<b>7h30/09h30</b>	Accueil des enfants et de leurs familles. Arrivée échelonnée des enfants. Le directeur accueille au portail les parents et filtre les entrées.
<b>9h30/10h00</b>	Présentation de la journée et appel.
<b>10h00/12h00</b>	Activités.
<b>11h45/12h00</b>	Départ des enfants qui ne mangent pas à la cantine.
<b>12h00/12h05</b>	Repas des maternelles et des élémentaires, temps éducatif et convivial.
<b>13h30/14h00</b>	Départ des enfants inscrits pour la matinée et le repas et accueil des enfants et de leurs familles venant pour l'après-midi. Repos pour les petits, temps calme et libre pour les autres.
<b>14h00/16h00</b>	Activités.
<b>16h00</b>	Goûter des maternelles.
<b>16h30</b>	Goûter des élémentaires.
<b>17h00/18h30</b>	Continuité des activités, petits ateliers, jeux libres, jeux de société. Départ échelonné des enfants, le directeur accueille les parents.

- **Les locaux**

### Espace maternel :

- 1 régie avec du matériel pédagogique
- 1 grande salle (activités de motricité, jeux, coin dînette...)
- 1 salle pour les activités manuelles et les jeux de société
- 1 salle pour les activités, commune avec l'école (utilisé si besoin)
- 1 salle bibliothèque
- 1 dortoir
- Des toilettes adaptées pour les petits
- 1 grande cour avec des jeux extérieurs

### Espace élémentaire :

- 1 salle d'accueil (coins calmes, jeux de société, coin lecture...)
- 1 salle d'activités
- Espace sportif à l'extérieur
- 1 petite régie avec du matériel de bricolage et sportif
- Sanitaires
- 1 salle de sport / expression

### Une salle de restauration

Les repas sont préparés par un cuisinier municipal à la cuisine centrale de Nelson Mandela et les menus élaborés par la responsable des cantines de Foix. Les régimes alimentaires (allergies et sans porc uniquement) sont pris en compte.

Chaque groupe (- de 6 ans et + de 6 ans) disposera de son propre réfectoire.

Un local pour le matériel pédagogique (régie : une du côté des – 6 ans et une du côté des + 6 ans). Il y a le matériel minimum nécessaire dans les salles d'activités. Le stock du matériel pédagogique et du matériel spécifique (pédagogique + outils) est rangé dans la régie.

#### Pour le matériel sportif

Pour les +de 6 ans, le matériel sportif pour les temps libres (ballons de basket ou de foot) est stocké dans un chariot et est ramené en fin de période ou journée (ALAE des mercredis). Le reste du matériel sportif se trouve dans la régie ou dans le petit local (dans vestiaire couloir). Pour les – de 6 ans, il est possible d'utiliser certains matériels sportifs commun avec l'école uniquement pour des ateliers (vélos, ballons, tapis, parcours...).

- 1 machine à laver et un sèche-linge côté – de 6 ans.
- 1 machine à laver coté +de 6 ans.
  
- 1 pharmacie côté maternelle.
- 1 pharmacie côté élémentaire au bureau.

Afin d'alimenter ces 2 pharmacies, une réserve de produits de premiers soins est stockée au bureau administratif.



- **Déroulement d'une journée**

**Pour les mercredis**

<b>11h00/11h30</b>	Deux animateurs (désignés par avance) se chargent avec la liste d'installer la salle de repos.
<b>11h30 Accueil</b>	Entre 11h30 et 12h30 arrivée échelonnée. L'arrivée des enfants s'effectue par ramassages (5 lignes bus sous traitées et encadrées par nos animateurs) ou directement par les familles. Temps calme et libre (mater), temps libre (primaire), toilettes + lavage des mains. Penser à faire l'appel + penser à leur lire ou faire lire le menu.
<b>12h45</b>	Repas des maternelles.
<b>12h45</b>	Repas des primaires.
<b>13h30/14h00</b>	Accueil après-midi : départ pour le « temps repos » des petits, temps calme et libre, mise en place du matériel des activités. Pour les 6/11 ans, pas de jeux de ballons (foot, basket), d'autres jeux plus calmes et plus adaptés sont mis à leur disposition. Départ des enfants avec leur famille ne restant pas l'après-midi.
<b>Temps repos maternels</b>	2 animateurs s'occupent du temps repos. Les enfants sont installés (lecture, musique puis temps calme). Au bout d'un moment, l'animateur en soutien s'en va avec éventuellement des enfants qui se sont assez reposés ou bien pas endormis. L'autre animateur reste avec les enfants qui dorment (il pense à s'amener du travail pour avancer les activités) ou bien fait des allers-retours (en fonction des périodes et des effectifs). Les autres enfants sont également installés pour un temps de repos (lecture, musique puis temps calme).
<b>Après-midi</b>	Activités : après l'appel, présentation des ateliers : différents ateliers entrecoupés de jeux libres. L'enfant choisit les activités. Susciter chez l'enfant l'envie de découvrir de nouvelles activités. Penser à faire ranger le matériel après les activités et autres.
<b>16h30/17h00</b>	Goûter des maternelles et des élémentaires.
<b>17h00 /18h30</b>	Accueil du soir : départ échelonnée des enfants. Les parents sonnent afin d'annoncer leur arrivée. Le directeur demande aux animateurs de préparer l'enfant afin de le conduire au portail. Il vérifie si la personne (autre que les parents) qui vient chercher l'enfant est bien notée sur la fiche des autorisations et barre l'enfant. Les animateurs, placés à des endroits stratégiques jouent un rôle de présence active et proposent des petits ateliers simples, de continuer l'activité de l'après-midi, des jeux de sociétés, des jeux libres... Vérifier l'état des salles d'activités (rangement, propreté...). L'animateur qui part en premier ramène la caisse du goûter. Avant de partir, penser à transmettre au directeur les infos concernant les enfants qu'il doit communiquer aux parents (même si déjà noté dans la case observation). Pour les temps libres élémentaires une caisse matériel sportif se trouve dans la salle d'accueil (1 ballon foot, 1 ballon basket...).



## Pour les vacances

<b>7h30/9h30</b>	<p>Accueil du matin : arrivée échelonnée des enfants. Les parents sonnent afin d'annoncer leur arrivée. Le directeur accueille les enfants et les parents au portail, il leur demande qui viendra chercher l'enfant, vérifie si la personne (si autre que les parents) est bien notée sur la fiche des autorisations et pour les enfants d'âge maternelle il leur demande si les plus jeunes doivent se reposer, et, si nécessaire, note des observations. L'accueil de tous les enfants se fera au portail, il sera annoncé ou accompagné dans son groupe par le directeur ou un animateur pour les enfants d'âge maternelle. Il sera invité à déposer sa gourde sur la table collective.</p> <p>Un accueil commun côté maternelle peut être fait en fonction des effectifs enfants et de l'encadrement. Ils seront répartis dans leur groupe respectif dès que possible. Arrivée échelonnée des autres animateurs qui jouent un rôle de présence active et proposent des petites activités simples, jeux libres, lecture d'histoires, jeux de société ... pas de jeux collectifs, sportifs jusqu'à 9h30 (à partir de 9h00, un groupe d'enfants peut aller dans la cour avec un animateur). A partir de 9 heures, penser à la mise en place du matériel des ateliers, un animateur pourra récupérer les bouteilles d'eau (à remplir en salle animateur) ainsi que les gobelets (le lundi).</p>
<b>9h30/10h00</b>	<p>Présentation des activités : après l'accueil, le directeur restitue les fiches d'appel aux animateurs afin qu'ils puissent faire l'appel et présenter les activités. Elles resteront pour la journée dans les groupes respectifs. Le directeur aura en sa possession un duplicata.</p> <p>L'effectif repas (avec les allergies et les « sans porc » et les « sans viande » pour information uniquement car il n'est pas tenu compte des régimes alimentaires sans viande mais lorsque cela est possible la viande est séparée de l'accompagnement) sera communiqué à la cuisine et au réfectoire par le directeur.</p>
<b>Matinée</b>	<p>Activités : après l'appel, différents ateliers sont proposés, entrecoupés de jeux libres. L'enfant choisit les activités. Susciter chez l'enfant l'envie de découvrir de nouvelles activités. L'animateur veillera au rangement du matériel. Penser à faire un bilan avec les enfants après les activités.</p>
<b>Avant le repas</b>	<p>Entre 11h45 et 12h00, départ échelonné pour ceux qui ne mangent pas à la cantine. Il vérifie si la personne (autre que les parents) qui vient chercher l'enfant est bien notée sur la fiche des autorisations et surligne l'enfant.</p> <p>Temps calme (mater), temps libre (élémentaire), toilettes + lavage des mains. Faire l'appel et penser à leur lire ou faire lire le menu.</p>
<b>12h00/12h05</b>	<p>Repas maternelles et élémentaires (cf. organisation temps repas)</p> <p>Les enfants s'installent dans leur salle ou lieu attitré.</p> <p>Les enfants sortent après s'être assurés que la table soit correctement rangée. Ils sortent de façon échelonnée. Ne pas attendre que tout le monde ait fini pour sortir de la cantine.</p> <p>Ils vont se laver les mains.</p>
<b>13h30/14h00</b>	<p>Accueil après-midi : départ pour le « temps repos » des petits, temps calme et libre (voir annexe organisation du temps repos), mise en place du matériel des activités. Pour les + de 6 ans pas de jeux sportifs/collectifs, d'autres jeux sportifs plus calmes et plus adaptés sont mis à leur disposition. L'accueil est fait par le directeur ou un animateur désigné (même organisation que le matin).</p> <p>Pour les départs : Il vérifie si la personne (autre que les parents) qui vient chercher l'enfant est bien notée sur la fiche des autorisations et surligne l'enfant.</p>
<b>Après-midi</b>	<p>Activités : après l'appel, différents ateliers sont proposés, entrecoupés de jeux libres. L'enfant choisit les activités. Susciter chez l'enfant l'envie de découvrir de nouvelles activités. L'animateur veillera au rangement du matériel. Penser à faire un bilan avec les enfants après les activités et les informer des activités du lendemain.</p>

<b>16h30/17h00</b>	<p>Goûter des maternelles. Goûter des élémentaires. Après s'être lavé les mains, le goûter se prend assis sur des chaises/bancs, ou bien autour d'une table. L'animateur est garant de la distribution mais peut également solliciter un enfant pour le faire. Pendant le goûter un temps d'échanges avec les enfants est instauré afin de leur permettre de s'exprimer sur leurs ressentis et/ou afin de recueillir leurs idées et leurs envies. La posture de l'animateur sera telle qu'elle favorisera l'échange (il sera assis avec le groupe).</p>
<b>17H00/18H30</b>	<p>Accueil du soir : Avant l'accueil, penser à transmettre au directeur les infos concernant les enfants qu'il doit communiquer aux parents (même si déjà noté dans la case observation). Le groupe sera encore réunis afin de faciliter les premiers départ (environ jusqu'à 17H10/17H15) Un animateur sera attentif aux appels des enfants au talkie-walkie, un autre au départ des enfants (surveillance habits, propreté...) et le reste des animateurs en gestion du groupe. Les animateurs devront veiller à ce que chaque enfant récupère ses affaires. Départ échelonné des enfants. Les parents sonnent afin d'annoncer leur arrivée. Le directeur demande aux animateurs de préparer l'enfant afin de le conduire au portail. Il vérifie si la personne (autre que les parents) qui vient chercher l'enfant est bien notée sur la fiche des autorisations et surligne l'enfant. Les animateurs, placés à des endroits stratégiques, jouent un rôle de présence active et proposent des petits ateliers simples, de continuer l'activité de l'après-midi, des jeux de sociétés, des jeux libres... Vérifier l'état des salles d'activités (rangement, propreté...) L'animateur qui part en premier ramène la caisse du goûter. Un accueil commun coté maternelle peut être fait en fonction des effectifs enfants et de l'encadrement.</p>

Chaque animateur est garant et responsable de son groupe. Il devra établir une liste nominative des enfants avec le nombre d'enfants qu'il a sous sa responsabilité, cette dernière pourra évoluer. A chaque appel les animateurs devront noter ou vérifier, sur la feuille de présence journalière, le nombre d'enfants accueillis.

#### Mesures sanitaires :

La fiche pharmacie qui se trouve sur chaque planche sera complétée obligatoirement par l'animateur qui administre les soins (blessure, plainte, prise de médicaments...) ainsi que les circonstances. Une pharmacie sera à disposition pour chaque groupe.

Tous les soins sont consignés sur la fiche pharmacie et sont reportés sur le cahier de pharmacie au bureau par l'équipe de direction.





- **Organisation des temps repas :**

**ALAE Mercredis / ALSH Vacances**  
**Equipe cantine et Equipe d'animation**

***L'équipe de cantine est « responsable du repas »***

**et**

***L'équipe d'animation est « responsable du temps repas »***

Le temps du repas est un moment convivial où les échanges avec les enfants sont privilégiés. L'accent sera mis sur l'autonomie (se servir, couper, débarrasser...) et la découverte de nouvelles saveurs (demander aux enfants de goûter). La durée du repas est de 45 minutes à 1 heure au plus.

Le 1er jour à 8h30 pour les vacances	Un animateur maternel et un animateur élémentaire vont chercher la caisse (intitulée « gobelets sales ») et deux bouteilles d'eau en cantine qu'ils gardent la semaine. L'équipe de cantine donne le nombre exact de gobelets + 5. Les gobelets seront gardés toute la journée et ramenés le soir (gobelets sales). Au cours de la journée, si tous les verres sont utilisés, l'animateur peut être amené à en laver.
10h00 pour les vacances	L'effectif repas (avec les allergies, les « sans porc » et les « sans viande » - pour information uniquement car il n'est pas tenu compte des régimes alimentaires sans viande mais quand cela est possible la viande est séparée de l'accompagnement) sera communiqué à la cuisine et au réfectoire par le directeur.
12h00 Vacances 12h45 Mercredis	Repas des petits (maternelles). Repas des petits (maternelles).
12h05 Vacances 12h45 Mercredis	Repas des grands (élémentaires). Repas des grands (élémentaires).
16h30/17h00 Mercredis et vacances	Goûter des maternelles pris à l'extérieur de la cantine. Goûter des élémentaires pris à l'extérieur de la cantine. Il est préparé à l'avance par tranches d'âges et laissé à l'extérieur de la cantine (caisse goûter par groupe + gobelets (+5) + plateau à mettre pour poser les tartines et des couverts si besoin).
17h30/18h00 Mercredis et vacances	Un animateur ramène les gobelets sales sur le chariot à l'entrée de la cantine (côté porte-manteaux élémentaires) dans la caisse goûters. Les caisses sont vidées et les petites cuillères rincées.
Vacances	Les animateurs gardent les bouteilles du goûter qui seront vidées, la caisse des gobelets sales qui a été récupérée le 1er jour et les gobelets propres non utilisés.

## ORGANISATION DES SALLES

Les petits mangent dans le petit réfectoire de la cantine ou à l'extérieur si le temps le permet (veiller à ce que le mobilier soit adapté).

Les grands mangent dans le grand réfectoire ou à l'extérieur si le temps le permet.

## ENCADREMENT

Si possible un animateur par table ou pour deux tables. Chaque animateur doit informer les autres animateurs des tables dont il a la charge.

Si l'animateur doit s'occuper de plusieurs tables, il devra être installé de façon à ne pas tourner le dos aux autres tables dont il a la charge pour éviter de se lever toutes les cinq minutes pour faire en sorte de demander davantage de calme. Les enfants doivent se servir seuls ou avec l'aide de l'animateur (même les plus petits). Le temps de repas est un temps convivial, d'échanges et de partages.

## TEMPS REPAS

L'entrée et le plat principal sont apportés sur les tables par le personnel de la cantine.

Pour chaque table il y a un enfant responsable (Il se sert en premier l'entrée).

Un animateur demande qui veut être responsable :

- Soit un enfant se désigne ;
- Si c'est toujours le même enfant qui se désigne, si personne ne veut le faire, ou si plusieurs enfants se proposent, c'est l'adulte qui tranche.
- On ne peut prendre du pain que lorsque tous les enfants se sont servi l'entrée et si nécessaire.

Attention, tout le monde doit se servir correctement. Les enfants doivent attendre que toutes les personnes de la table se soient servi l'entrée pour commencer. Pour le plat chaud, on n'attend pas.

### **Après l'entrée et le plat principal :**

Faire vider les assiettes par les enfants dans le grand plat de service. Puis ce sont les adultes ou le responsable de la table qui vident le plat dans le bac adéquat (tri : 3 bacs : un pour les emballages, sans sac poubelle, un pour le pain et un autre pour le reste) et amènent le plat sur la table d'intendance.

S'il s'agit d'un saladier en verre, c'est l'animateur qui le vide et l'amène sur la table d'intendance.

Après le plat principal, les enfants empilent les assiettes et mettent les couverts dans les godets. Les assiettes seront ensuite amenées sur la table d'intendance par les animateurs.

Le godet contenant les couverts est amené par un enfant (responsable de table) sur la table d'intendance ou le chariot.

Le dessert est apporté sur la table d'intendance dans les réfectoires par le personnel cantine et c'est un animateur (l'animateur dont la table a terminé en premier) qui ira le chercher et le répartir par tables. Certains desserts seront servis dans des assiettes ou ramequins (gâteaux, fromage sans emballage, fromage blanc...). La plupart du temps les desserts seront mis dans des paniers afin que le responsable de table puisse la récupérer. Durant les vacances d'été les desserts sont répartis par table par le personnel cantine.

Pour le dessert, on n'attend pas que tous les enfants soient servis.

### **Après le dessert :**

Ranger les verres, la carafe, les ramequins, les petites cuillères et les assiettes à dessert au milieu de la table.

Pousser les miettes au milieu de la table avec les serviettes en papier.

Un enfant par table (responsable de table) vide, à l'aide de la corbeille, les papiers, les emballages et le pain restant dans le bac de tri correspondant.

Dès le repas terminé, les animateurs feront sortir les enfants par groupes échelonnés.  
L'équipe de cantine prévoira deux à trois seaux pour le tri des déchets : un seau pour le pain, un seau pour la nourriture et un seau pour les emballages et les papiers. S'il n'y a que deux seaux, mettre le pain et la nourriture dans le même seau.

### ***Durant le repas :***

Les enfants (responsables de tables) peuvent aller chercher le pain et les carafes d'eau mis d'avance par le personnel cantine sur la table d'intendance.

Les animateurs sont garants de la mise en place des responsables de table et du bon déroulement du temps repas.

Le directeur ALAE Mercredis mange avec les enfants.

Le directeur ALSH Vacances mange avec les enfants, sauf un jour par semaine (repas pris avec l'équipe de la cantine).

### **Organisation des goûters :**

Les animateurs préparent le goûter, les enfants peuvent y être associés. Ils seront pris à table ou assis sur des chaises ou des bancs.

Des gobelets lavables et des bouteilles d'eau réutilisables seront utilisés. 2 caisses seront attribuées à chaque groupe : une pour collecter les gobelets sales qui restera toute la semaine avec les groupes et une pour le goûter. Elles seront déposées sur la table d'intendance. Les caisses et les bouteilles seront ramenées vidées le soir, au même endroit.

**Il est interdit de rentrer dans la cuisine satellite. Toute demande de l'équipe d'animation doit être adressée au directeur (ou animateur référent du groupe) qui transmettra au responsable du satellite et vice versa. Le responsable satellite fera remonter les demandes au directeur (ou animateur référent du groupe) qui transmettra à l'équipe d'animation.**



- **Analyse de situation liée aux mercredis et vacances**

### **Analyse générale, public en lien avec les objectifs**

Les enfants accueillis sur l'accueil sont issus majoritairement de L'Agglo Foix-Varilhes, de milieux sociaux et culturels différents. Depuis septembre 2018, pour les périodes de vacances, les enfants peuvent être accueillis sur différents sites (Foix, Saint-Paul-de-Jarrat, Varilhes et Verniolle). Le mercredi, en période scolaire, les enfants sont accueillis sur le site de Foix.

Les ALSH sont situés dans un territoire qui valorise son patrimoine (musées, aménagements, restauration de sites anciens, spectacles, tissu associatif très riche...). Ils sont également situés à proximité d'infrastructures sportives et culturelles.

Notre association est associée au Projet Educatif de Territoire de la commune de Foix et au Projet Educatif de Territoire de la l'Agglo Foix-Varilhes. Sur le temps périscolaire, il y a un Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole géré par la commune de Foix.

#### Les mercredis :

Le groupe des maternelles est équilibré, majoritairement composé de très « petits » qui ont besoin de se reposer.

Le groupe d'enfants d'âge élémentaire est homogène. Les enfants souhaitent de temps en temps « rester tranquilles ». Ils sont volontaires, participatifs et agréables.

#### Les vacances :

Le groupe d'enfants changeant sur chaque période, il est compliqué d'apporter une analyse générale sur toutes les périodes. En majorité ce sont des enfants qui viennent du secteur de Foix mais nous accueillons ponctuellement des enfants de Saint-Paul-de-Jarrat et de Varilhes. De plus en plus d'enfants sont accueillis dès 7h30 et restent jusqu'à 18h30.

### **Constat**

À la suite de cette analyse, nous souhaitons mettre l'accent sur la prise en compte du rythme de l'enfant dans son ensemble (biologique et individuel). Nous devons rester vigilants au bien-être et à l'écoute de chacun afin de lui permettre de s'épanouir et de devenir autonome. L'équipe mettra en place des outils et des espaces pour permettre aux enfants de s'exprimer.

Nous souhaitons également, faire découvrir aux enfants différents sites, les richesses de leur territoire.



## 4. Objectifs éducatifs/pédagogiques et opérationnels/actions

L'équipe a choisi cette année de travailler sur deux objectifs en particulier. Le travail effectué par les équipes ne se cantonnera pas à eux seuls. Il est évident qu'il faudra également ne pas perdre de vue l'ensemble des valeurs éducatives de l'association (la solidarité, la citoyenneté, l'éducation à l'environnement, ...) ainsi que les orientations pédagogiques communes à toutes les structures de l'association et les orientations du Projet Éducatif de Territoire.

OBJECTIFS EDUCATIFS ET PEDAGOGIQUES QUE L'EQUIPE SE FIXE	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS/ACTIVITES MISES EN PLACE POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS
Respecter le rythme de l'enfant.	<p>Aménager des espaces adaptés.</p> <p>Adapter les différents temps de la journée.</p> <p>Être à l'écoute et attentif au rythme de chacun.</p>	<p>Matérialiser des « coins » (construction, imitations, lecture, jeux de société...) d'accès libres, adaptés en fonction de l'âge et des besoins.</p> <p>Décorer les espaces. Instaurer des temps calmes et des réveils échelonnés (petits). Proposer des activités adaptées au rythme de l'enfant.</p> <p>Prendre en compte l'envie et la fatigue des enfants. Lui permettre de ne « rien faire ».</p>
Permettre aux enfants de trouver leur place en collectivité.	<p>Permettre aux enfants de respecter les règles, le cadre.</p> <p>Permettre aux enfants de se respecter.</p> <p>Permettre aux enfants de respecter les autres.</p>	<p>Poser avec les enfants les règles de vie au quotidien et pendant les activités.</p> <p>Impliquer les enfants à un affichage ludique et facile à comprendre par tous.</p> <p>Formaliser des temps d'échanges pour rappeler les règles/le cadre (pendant les regroupements).</p> <p>Mettre en place des activités d'expression (corporelles, manuelles, sportives ...).</p> <p>Mettre en place des jeux coopératifs, collectifs...</p> <p>Mettre en place des jeux de réflexions (grands jeux...).</p> <p>Mettre en place des projets qui permettront de renforcer l'égalité filles et garçons et développer un regard positif sur les différences (jeux, échanges, posture, partenariats, ...</p>

## Orientation pour l'année

Pour cette année, l'équipe mettra en place des projets et des activités en lien avec les orientations :

- La citoyenneté : mise en place de projets en partenariat avec des associations et des institutions locales, valorisation de différentes attitudes quotidiennes (prise de parole, choix des activités...).
- L'environnement : mise en place de projets autour de la nature, du patrimoine culturel et local...

**Pour les vacances** : le fil conducteur sera : « Voyage au fil de l'eau »

Il sera reparti pour chaque période en 4 sous thèmes.

Pour les vacances : Automne : « Les pieds dans l'eau » (réalisation d'un jeu)

Fin d'année : « L'eau en fête »

Hiver : « autour de l'eau »

Printemps : « sur l'eau »

Cette thématique sera l'occasion de mettre en avant l'intergénérationnel, l'expression, l'environnement.

**Pour les mercredis** : le fil conducteur sera : « nous, nos villes, notre planète »

A travers les saisons les enfants découvriront le patrimoine, leur environnement, ....

- Période septembre-décembre : l'automne
- Période janvier-février : l'hiver
- Période mars-avril : le printemps
- Période mai-juin : l'été

Les projets mis en place pendant les différentes périodes seront valorisés lors de 2 événements : le festival du jeu (vacances de printemps) et le Festival des enfants (mi-juin).



## 5. Activités

Elles devront également permettre de répondre, d'une part, aux objectifs éducatifs fixés, aux orientations pédagogiques communes et, d'autre part, de tenir compte des réalités matérielles, humaines, financières et être adaptées aux envies et rythme de l'enfant.

L'accueil de loisirs étant un lieu d'apprentissage et de découverte, le champ d'activités proposé pourra être très large et varié. Pour autant, il peut être intéressant de mettre à profit les compétences de l'équipe, ou des associations locales et autres professionnels au service du projet, et de mener un projet d'activités sur plusieurs séances.

L'activité n'est pas une fin en soi, il est important de bien comprendre que le sens de notre action se situe avant tout dans des préoccupations éducatives et relationnelles. C'est pourquoi, l'activité proposée permettra de valoriser l'enfant. L'activité doit tenir compte du rythme de l'enfant et être cohérente par rapport à la journée ou à la semaine proposée. Il ne faut pas oublier que l'enfant est avant tout en vacances et que l'accueil de loisirs, même s'il peut faire découvrir de nouvelles activités, doit tenir compte de ce que veut l'enfant, de son rythme et de ses capacités.

Le programme d'activités sera réalisé en réunion d'équipe, et un programme sera mis à disposition des parents (affichage) et téléchargeable sur le site internet [www.lesfrancasdupaysdefoix.com](http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com).

Les enfants seront bien évidemment associés à la réalisation de ce programme autant que faire se peut. Les animateurs organiseront des moments de discussion avec les enfants pour leur demander leur avis. Il y a donc des temps d'activités qui sont négociables et d'autres, pour des raisons techniques, de sécurité ou d'encadrement ne le sont pas. Les activités doivent être pensées comme un moment qui va permettre à l'enfant de s'épanouir d'une manière ou d'une autre. Les enfants doivent donc y participer de manière volontaire et non contrainte. Il s'agira pour l'équipe d'animation de trouver les moyens d'accompagner l'enfant dans la réalisation de l'activité, de l'aider à faire, de trouver les mots pour l'encourager à participer, mais sans jamais le forcer.

L'équipe s'efforcera de favoriser, d'accompagner et de valoriser les projets d'enfants (implicite et ou explicite) en aménageant des espaces : planning (« c'est moi qui décide !! »), lieu, temps de la journée, ...

L'activité est un moyen de répondre aux objectifs éducatifs fixés. Elle doit être adaptée aux enfants en tenant compte de leurs capacités physique et physiologique. L'activité peut être préparée, improvisée, sous la direction ou non d'un adulte, mais elle doit être bénéfique aux enfants et se dérouler en toute sécurité. L'enfant a le droit de participer ou pas, dans la mesure où cela est possible, et l'équipe doit toujours être disponible pour écouter, discuter, proposer une réponse adaptée.



## 6. Evaluation

- Chaque animateur devra pour chaque projet compléter la fiche « Projet d'activité » ainsi que le bilan. Elle permettra un bilan d'équipe plus riche et une réelle évaluation des objectifs. Celles-ci seront rangées dans un classeur afin de permettre le suivi des projets au quotidien.
- Bilans avec l'équipe d'animation chaque fin de période : retour sur l'ensemble des actions d'animation menées, point sur le fonctionnement, réflexion sur le travail de l'équipe en tenant compte des bilans d'enfants (ressentis, implication, réflexions...).
- Avec les différents acteurs et partenaires de l'accueil collectif de mineurs : bureau de l'association, L'agglomération Foix-Varilhes et différents partenaires et prestataires.

OBJECTIFS EDUCATIFS ET PEDAGOGIQUES QUE L'EQUIPE SE FIXE	OBJECTIFS OPERATIONNELS	CRITERES	INDICATEURS
Respecter le rythme de l'enfant dans son individualité.	<p>Aménager des espaces adaptés.</p> <p>Adapter les différents temps de la journée.</p> <p>Être à l'écoute et attentif au rythme de chacun.</p>	<p>Des espaces ont été aménagés. Le mobilier est adapté à l'âge. Le mobilier est adapté aux besoins.</p> <p>Les temps de la journée sont adaptés en fonction de l'âge. Les temps de la journée sont adaptés en fonction des besoins de l'enfant. Les temps de la journée sont modifiés si besoin.</p>	<p>Au moins trois espaces sont identifiés pour les maternelles et les élémentaires (coin lecture, coin jeux d'imitation, coin jeux de construction...).</p> <p>Tous les espaces ont du mobilier adapté.</p> <p>Au moins un temps de repos/calme est mené dans la journée. Alternance d'activités sportives et d'activités calmes par demi-journée.</p> <p>Au moins un temps de jeu libre par demi-journée est mis en place.</p>
Permettre aux enfants de trouver leur place en collectivité.	<p>Permettre aux enfants de respecter les règles, le cadre.</p> <p>Permettre aux enfants de se respecter.</p>	<p>L'enfant connaît les règles. L'enfant applique les règles. L'enfant connaît le cadre. L'enfant applique le cadre.</p> <p>L'enfant prend soin de ses affaires. L'enfant prend soin de ce qu'il réalise.</p>	<p>Tous les enfants connaissent les règles Moins d'un quart des enfants ont été sanctionnés. Tous les enfants connaissent le cadre Aucun incident, lié au non-respect du cadre, n'a été relevé.</p> <p>Presque tous les enfants rangent leur blouson. Presque tous les enfants rangent leurs sacs</p> <p>Tous les enfants rangent leurs réalisations à un endroit approprié.</p>



	<p>Permettre aux enfants de respecter les autres.</p>	<p>L'enfant parle correctement aux autres.</p> <p>L'enfant écoute les autres. L'enfant prend soin de ceux et /ou de ce qui l'entoure.</p> <p>L'enfant ne fera pas de différence entre les genres.</p>	<p>Aucun enfant oublie ses réalisations. Aucun enfant ne jette ses réalisations.</p> <p>Aucun enfant ne dit de gros mots. Les enfants ne s'insultent pas. Tous les enfants parlent correctement (intonation). Tous les enfants parlent l'un après l'autre. Presque aucun papier ne traîne dans la cour. Tous les enfants rangent ce qu'ils ont utilisé (activités, jeux...). Tous les enfants utilisent correctement le matériel Tous les enfants utilisent correctement les locaux. Tous les enfants aident l'autre au quotidien (à se relever, à ranger, à faire ses lacets...).</p> <p>Tous les enfants acceptent tout le monde dans tous les jeux collectifs.</p> <p>Tous les enfants acceptent tout le monde dans les activités manuelles.</p> <p>Tous les enfants acceptent tout le monde dans les jeux d'imitations.</p> <p>Tous les enfants acceptent tout le monde dans les activités d'expressions.</p> <p>Tous les enfants peuvent participer à toutes les activités qu'ils ont choisi.</p>
--	---	---	--



## 7. Communication

### **La communication interne destinée aux équipes d'animation**

Des réunions permettent régulièrement aux équipes de se documenter, de préparer, réguler et évaluer le projet pédagogique et les projets d'animations et d'activités. C'est également un moyen d'échanger autour du fonctionnement et des enfants accueillis.

### **La communication externe destinée aux familles**

Elle a pour but, via l'affichage sur les structures et via le site internet, la newsletter et Facebook de présenter de façon attractive l'actualité de l'Association.

Elle se concrétise également par des moments de rencontres et d'information qui permettent des échanges conviviaux avec les familles : journées portes ouvertes, fêtes des ALSH, Festival des enfants...

### **La communication en direction des enfants**

Création de supports ludiques et adaptés pour présenter les projets d'activités (affiches de projets et jeux de présentation des activités...)

Libre choix des activités pour les enfants.

Prise en compte des propositions des enfants en leur donnant la parole et la possibilité de mener leurs propres projets.

### **La communication en direction des partenaires institutionnels et associatifs**

Tout au long de l'année, des rencontres seront favorisées pour échanger sur le projet pédagogique ainsi que sur le fonctionnement et l'organisation de l'accueil de loisirs. Il sera également proposé aux différents partenaires une rencontre avec les équipes d'animations sur la structure et d'assister/participer à des moments festifs et conviviaux sur l'accueil de loisirs ainsi que lors de nos manifestations. Les projets pédagogiques seront transmis en début d'année et des bilans de ceux seront établis et communiqués.

